



Brue-Auriac

Seillons-Source-d'Argens

Bras

Ollières

Olières

Pourcieux

Tourves

Rougiers

Nans-les-Pins

Trets



Département du Var



## REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

### Légende

- Périmètre d'agglomération
- Panneaux de limite d'agglomération

#### RLP Projet-Zonage

- Zone 1 : Centre ancien historique
- Zone 2 : Centre-ville et ses extensions
- Zone 3 : Voies pénétrantes
- Zone 4 : Zones d'activités
- Zone 5 : Reste du territoire

#### Autres Prescriptions réglementaires

- Monuments classés ou inscrits ou titre des Monuments Historiques
- Périmètres des abords des Monuments Historiques (500m)
- Périmètres de 100m autour des immeubles classés ou inscrits ou titre des Monuments Historiques
- Bandes de 20m autour des giratoires

### 3. Annexes

3.2 Documents graphiques

## A Zonage du R.L.P.

ELABORATION DU RLP  
Approuvée par délibération du conseil municipal le : 29/04/1998

RÉVISION DU RLP  
Prescrite par délibération du conseil municipal le : 05/03/2020  
Arrêtée par délibération du conseil municipal le : 19/07/2023  
Approuvée par délibération du conseil communautaire de l'Agglomération Provence Verte le : 27/09/2024

Le fond de plan cadastral figure sur ce document à titre d'information. Seule la représentation graphique du RLP dans les composantes figurent en légende à une valeur réglementaire. La commune n'est pas responsable des éventuelles erreurs du fond de plan cadastral qui doivent être signalées au service des impôts fonciers.

Format A0

500 0 500 1000 m